

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 novembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 novembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Godin remet à Cantagrel une copie de la demande formée en séparation de corps par sa femme contre lui, ainsi que le « sale libelle » que le maître de l'hôtel Pierre a reçu par la poste de même que Bilaudel, directeur de la filature, et qui a été reproduit et diffusé dans la ville. Il l'informe qu'il a relevé le nom des personnes qui ont fait copie de l'original de la chanson qu'un habitant du Familistère lui a remise. Il lui explique qu'il a renoncé à envoyer une copie du libelle au procureur impérial pour laisser la décision à son avocat. Il l'avertit qu'il rédige un mémoire pour son avocat et qu'aussitôt après il partira pour Paris afin de se concerter avec lui.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 28 novembre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Conflit, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Bilaudel \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Hôtel de Pierre, Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation2 p. (480r, 481v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 07/01/2024

480

Guin le 27^o ou 1863

Mon cher ami

Je vous ai dit hier que je vous enverrais
aujourd'hui les papiers à ma charge qui sont
entre mes mains je vous remets en conséquence
ci joint ^{propres} la demande formée en séparation
de corps par ma femme contre moi

Je vous remets en outre le sub libelle
que le maître d'hotel de l'hotel quierre a du
recevoir par le courrier de samedi midi du
25 et est dans tous les cas ainsi que la
chose est dite par leur procureur qui se
trouvait à l'hotel au moment où on lisait
la chose et où l'individu chef de la filature
si grand procureur de tout cela se trouvait
la présent à l'imprimé cette pièce pour en
prendre copie a-t-il dit avec promesse de
rendre l'original à l'hotel ce qui a été fait en
effet quoique j'ai cet original en ce moment
entre les mains sans qu'on le sache j'apprends
à l'instant que des hier on le transportait en ville
un caissier en a été déposé même chez
un de mes employés et il lui a été dit
que trois personnes feraient recevoir la
pacte à savoir le maître d'hotel M. Bidault
(le directeur de la filature) et un par l'organe
de qui nous parvenait l'original la suite à
mon sens est la même que je vous donne

en premier lieu
 quand a la chanson que j'ai sous le
 yeux envoi je le nomme des personnes qui
 ont lesi copie de ^{l'original} celle qui était affectueuse & qui
 m'en ont recueilli afin que le public puisse
 faire comme eux est alors qu'un habitant
 de familiarité de trouvant la est son bonheur
 et m'en a fait la remise ensuite j'ai
 fait l'envoi pour adresser au procureur imperial
 de jourd'hui la copie de libelle en lui disant
 que quoique la loi sur la diffamation laissat
 aux requers et qu'ils des intéressés le soin de
 demander la réparation due que néanmoins je
 croyais devoir lui envoyer cette pièce dans l'intérêt
 de la morale publique outragée j'ai cru devoir
 ensuite diffuser, afin de laisser a mon amant la
 direction.

je réjige en ce moment un mémoire pour
 mes avocats aussitôt prêt je partirai pour
 Paris afin de me concerter avec lui. Je doute
 que lui la sous ne soit jugé au terrain
 je prie au lettre de sous demain sans doute
 que les avocats nos amis sous qu'ils vont de
 leur enseignement d'un manière d'interressé
 pour le plus a faire dans l'intérêt du succès
 de ma cause

adieu moi tous les jours nouvelles de vous
 a me dire

amitié dévouée

Godeau